

PETIT GUIDE PRATIQUE @

Je prépare ma connexion (avis fiscal 2016 sur les revenus 2015) de la famille et mon numéro INE. Je constitue mon dossier en me connectant sur le site www.crous-dijon.fr

? Besoin d'un renseignement

RETROUVEZ NOS POINTS D'ACCUEIL SUR www.crous-dijon.fr



Étudiants,
pour demander
une **BOURSE**
un **LOGEMENT**.
C'EST LE MOMENT
DU 15 JANVIER au
31 MAI 2017
Inscrivez-vous sur
www.crous-dijon.fr

Calendrier prévisionnel

si vous respectez les délais à chacune des étapes ci-dessous, votre bourse sera versée rapidement après la rentrée universitaire.

1. L'étudiant saisit sur internet sa demande de bourse et/ou de logement (du 15 janvier au 31 Mai 2017).
2. Un serveur réceptionne la demande et un dossier est envoyé par mail à l'étudiant.
3. L'étudiant retourne sous huitaine son dossier complet avec les pièces selon les modalités indiquées.
4. Le **CROUS** traite la demande et envoie une réponse à l'étudiant.
5. L'étudiant reçoit par mail un avis d'attribution conditionnel de bourse et/ou de logement, ou un avis de rejet.
6. L'étudiant présente son avis d'attribution conditionnel lors de son inscription dans l'établissement d'enseignement supérieur.
7. L'étudiant, ou son établissement, confirme son inscription pédagogique auprès du **CROUS**.
8. Le **CROUS** met la bourse en paiement puis la direction régionale des finances publiques effectue le virement à la Banque de France, puis sur le compte de l'étudiant.
9. L'étudiant perçoit sa bourse en 10 mensualités.